





Enfants 6 / 7 ans

Lieu: Gymnase de BEL-AIR

4bis rue du Bel Air 92190 MEUDON Pascal FORESTIER 4<sup>ème</sup> dan

Brevet d'Etat 1er degré 06 86 27 31 49

INSCRIPTION EN LIGNE SUR ASMEUDONKARATE.FR – PAIEMENT SECURISE PAR PAYPAL ou par chèque

RENSEIGNEMENTS DE L'ADHERENT		
A REMPLIR EN MAJUSCULES		
Nom: Prénom:		
Né(e) le :		
Adresse:		
Code postal : Ville :		
Téléphones : portable 1 :   portable 2 :		
domicile:		
Courriel:		Cadre réservé à l'ASM KARATE
	□ <u>P@s</u>	
	□ CA F	<u>/VLJ</u> : Montant:
PIECES A JOINDRE	□ Coup	ons sport : Montant :
<del></del>	□ Espè	ces : Montant :
Formulaire de demande de licence datée et signée  Certificat médical <i>daté de moins de 2 mois</i> portant la mention de	□ Chèo	<u>ue (s)</u> : Banque :
« non contre-indication à la pratique du karaté »	Nom du	titulaire du compte si différent
Une photo d'identité récente (pour les nouveaux adhérents)	- Monta	nnt: €
Un chèque du montant de l'inscription libellé à l'ordre de : <b>ASM Karaté</b>	- Monta	nnt : €
	- Monta	nnt: €
	Rembou	<u>irsement</u> Montant :
<b>TARIF COTISATION</b> inclus 15€ frais de dossier et 38€ licence/assurance		
1 <sup>er</sup> adhérent 2 <sup>nd</sup> adhérent et plus m	ême fan	ille
Enfant	<sup>∤</sup> 71€)	
*REDUCTION DE 60% POUR TOUT RENOUVELLEMENT D'ADHESION		
Autorisation de droit à l'image  Je soussigné(e): Père /Mère / Tuteur de l'enfant: Rayer les mentions inutiles		
Autorise la publication sur tous supports des photos représentant mon (mes) enfant(s) prises au cours des activités sportives de la Section KARATE de l'AS Meudonnaise.  Date Signature		РНОТО
Je suis informé(e) que l'ASM sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion. J'autorise l'ASM à me transmettre des informations (courriers, mails, etc)	] [ ]	





## REGLEMENT INTERIEUR

Ne seront acceptés que les adhérents ayant fourni un dossier d'inscription complet :

- La fiche d'inscription
- la demande de licence
- un certificat médical daté de moins de deux mois
- le règlement du montant de l'inscription
- une photo d'identité récente pour toute nouvelle inscription

Dans le cas contraire, l'accès au cours sera interdit le mois suivant la date d'inscription à la section.

Les adhérents sont tenus de respecter les horaires des cours :

- 9h30 les samedis pour les 6-7 ans
- 17h30 les mercredis et vendredis pour les 7-9 ans
- 18h30 les mercredis et vendredis pour les 10-13 ans
- 9 19h15 les lundis et 19h30 les mercredis et vendredis pour les plus de 14 ans et adultes

Les enfants devront être accompagnés jusqu'à la salle et confiés à un responsable de la section KARATE de l'ASM (professeur ou membre du bureau).

Les adhérents devront obligatoirement se changer dans les locaux mis à leur disposition (ne pas venir déjà revêtu de la tenue) et porteront une paire de chaussures de remplacement pour accéder à la salle (claquettes, ...)

Les adhérents sont tenus de respecter les locaux mis à disposition, toute dégradation justifiera une exclusion de la section et d'éventuelles poursuites. De même l'exclusion de la section pourra être retenue pour toute attitude irrespectueuse envers les professeurs et les autres adhérents.

